

TABLEAU 5. NOTIFICATIONS DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC) CONCERNANT DE NOUVEAUX PROJETS DE RÈGLEMENTS MODIFIANT LES LMR DE SUBSTANCES, SUSCEPTIBLES D'AFPECTER LES PRODUITS HORTICOLES ACP

Substance active	Substances clés*	Notification émanant de	Publication	Délai de réponse	Lien
Bifénazate		UE	17/01/2023	18/03/2023	<a href="#">lien</a>
Carbétamide		UE	23/03/2023	24/04/2023	<a href="#">lien</a>
Carboxine		UE	23/03/2023	24/04/2023	<a href="#">lien</a>
Benzoate de dénatonium		UE	24/02/2023	25/04/2023	<a href="#">lien</a>
Diuron	X	UE	24/02/2023	25/04/2023	<a href="#">lien</a>
Etoxazole		UE	24/02/2023	25/04/2023	<a href="#">lien</a>
Méthomyl	X	UE	24/02/2023	25/04/2023	<a href="#">lien</a>
Phosmet		UE	27/01/2023	12/02/2023	<a href="#">lien</a>
Pyriproxifène	X	UE	24/02/2023	25/04/2023	<a href="#">lien</a>
Spinétorame	X	GB	17/01/2023	18/03/2023	<a href="#">lien</a>
Téflubenzuron	X	UE	24/02/2023	25/04/2023	<a href="#">lien</a>
Thirame	X	GB	07/02/2023	11/04/2023	<a href="#">lien</a>
Triflumuron		UE	23/03/2023	24/04/2023	<a href="#">lien</a>

\*Les substances actives clés sont celles qui sont utilisées/homologuées dans un ou plusieurs pays ACP sur des cultures horticoles fréquemment exportées au niveau régional ou international.



Cette publication a été développée par le programme Fit For Market+ mis en œuvre par le COLEAD dans le cadre de la Coopération au Développement entre l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), et l'Union européenne (UE).

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'UE et de l'OEACP. Son contenu relève de la seule responsabilité du COLEAD et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'UE ou de l'OEACP.